

P1D – 14/11/2019

Mobilité des personnels enseignants du premier degré

Rentrée scolaire 2020

Référence : note de service n°2019-163 parue au BO spécial n°10 du 14/11/2019

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)
Brigitte HOMBLÉ (04.90.27.76.22)

J'attire votre attention sur la note de service citée en référence relative à la mobilité des personnels enseignants du premier degré **pour la rentrée scolaire 2020**, publiée au bulletin officiel spécial n°10 du 14/11/2019.

Afin de faciliter la démarche des enseignants, une plateforme d'accueil et de conseil « info mobilité » est mise en place par le ministère, du lundi 18 novembre au lundi 9 décembre 2019 joignable au 01 55 55 44 44.

Les enseignants souhaitant participer aux opérations du mouvement interdépartemental saisiront leur demande sur le système d'information et d'aide pour les mutations (SIAM) via l'application I-Prof.

Calendrier général de la phase interdépartementale :

- Ouverture des inscriptions dans l'application SIAM **mardi 19 novembre 2019 à 12 heures ;**
- Clôture des inscriptions dans l'application SIAM et fermeture de la plateforme «info mobilité» **lundi 9 décembre 2019 à 12 heures ;**
- Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives **mercredi 18 décembre 2019 au plus tard** au Pôle 1^{er} degré – bureau du mouvement ;
- Vérification du barème par l'enseignant et si besoin, demande de correction auprès de la cellule Mouvement du Pôle 1^{er} degré **du mercredi 22 janvier au mercredi 05 février 2020**
- Diffusion individuelle des résultats aux candidats **lundi 2 mars 2020.**